LADIES CUP 2025

Pau Golf Club 1856 – 30 AOUT 2026

Email : contact@paugolfclub.com - Tél : 05 59 13 18 56 -www.paugolfclub.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I - CONDITIONS DE PARTICIPATION.

Épreuve ouverte aux joueuses françaises ou étrangères, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciées auprès de la Fédération Française de Golf ou licenciées d'une fédération étrangère reconnue. Toutes les joueuses licenciées en France devront présenter **un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si la joueuse a fourni un certificat en 2024 ou 2025, attester avoir répondu négativement au questionnaire de santé disponible sur My FFGolf. La licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la FFGolf avant le début de l'épreuve. Faute de quoi la saisie du score de la joueuse sera bloquée sur RMS.** Les joueuses étrangères, non licenciées en France, devront attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la FFGolf et fournir une attestation d'index délivrée par leur Fédération.

Épreuve non-fumeur

II - FORME DE JEU ET CHAMP DES PARTICIPANTES.

Première, Deuxième et Troisième Séries : Simple Stableford : 18 trous

- 1ère Série index ≤ à 17,4 (repère bleu)
- 2ème Série index de 17,5 à 27,4 (repère rouge)
- 3ème Série index ≥ à 27,5 (repère rouge)
- Mini ladies (repère orange)

Limitation du champ : Le champ des joueuses est limité à 144 joueuses.

Classement : Le classement est un classement brut et net

III – PLANNING DE L' EPREUVE.

Tirage des départs :

Les départs se feront dans l'ordre des index.

La publication des horaires de départ se fera le 29 août à 16 Heures

IV – ENGAGEMENTS.

Inscription avant le : 26 août 00h00

- Par téléphone avec paiement en Carte Bleue par Vente à distance.
- En Ligne https://pgc.reservations-golf.fr/ (contacter l'accueil pour le règlement)

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les noms, prénoms, n° de licence, n° de téléphone et incluent les droits d'engagement. Aucun engagement sans règlement ne sera pris en considération.

Les listes des inscrits et d'attente seront consultables sur le site du golf à partir du 27 août

Droits d'engagement :

- Adultes non membres : 75 €
- Adultes membres : 15 €
- Jeunes membres licenciés FFGolf âgés de moins de 18 ans à la date du premier tour : 5€
- Jeunes non membres licenciés FFGolf âgés de moins de 18 ans à la date du premier tour : 20€

V – TENUE.

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les « blue-jeans », les tee-shirts, les débardeurs sont interdits. Il est de même demandé une tenue correcte pour la remise des prix.

Attention : Une tenue correcte sera aussi exigée des cadets. Le port des chaussures à clous leur est interdit. Le non-respect de cette clause pourrait entraîner, après avertissement, la disqualification de la joueuse.

VI- REMISE DES PRIX.

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le dimanche 30 août, 30 minutes environ après l'arrivée des dernières joueuses, suivies d'un cocktail.

IX- COMITE DE L'EPREUVE.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.